

49° 48' 23" N - 00° 29' 46" E

Commune INFO

JUILLET 2017

Informations de Saint-Pierre-en-Port et des Grandes Dalles

SPÉCIAL FÊTES

LA FÊTE DANS TOUS SES ÉTATS...

L'été est revenu et, avec lui, une intense période d'animations qui ont débuté le 1^{er} juillet avec le méchoui organisé par Saint-Pierre Animations et le Chaudron. Dimanche 9, les fêtes de la mer des Grandes-Dalles ont été couronnées de succès : grand soleil et mer plate ont grandement facilité le dépôt de la gerbe et la bénédiction de la flottille. Au moment où nous rédigeons ces lignes, nous ignorons si les festivités du 14 juillet et le marché cauchois du 16 auront bénéficié des mêmes conditions. Pendant ce temps, des petites mains habiles œuvrent à la confection d'éléments décoratifs en vue de la fête du village. Que tous les bénévoles qui préparent les animations soient ici remerciés.

À toutes, à tous, je souhaite un bel été.

CALENDRIER

DES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ.



Du 22 au 30 juillet, exposition de peinture à la salle des Galets, organisée par Saint-Pierre animations.

29 juillet, Soirée moules/frites, pourtour de la salle des Pommiers, par Saint-Pierre animations, bal et feu d'artifice par la commune.

30 juillet, à partir de 14 heures, FÊTE D'ÉTÉ, Défilé dans les rues du village, kermesse au stade.

Du 4 au 6 août, Rallye Vespa, par l'association des commerçants et artisans, salle des Pommiers.

12 août, Concours de pêche par Grandes-Dalles Animations.

13 août, Fête de la Moisson, par Saint-Pierre Animations, stade Philippe Burel.

15 août, Vide-grenier, par l'entente St Pierraise de pétanque, stade Philippe Burel.

9 et 10 septembre, Salon Minéraux Fossiles, par Culture et Loisirs, salle des Pommiers.

LA PÊCHE À PIED DE LOISIR... est réglementée :

Les engins autorisés sont : le pousseur, les lanets (8 au maximum par personne), la fouine, les caudrettes ou balances (8 au maximum par personne).

La pose de filets fixes sur l'estran est possible après autorisation administrative, excepté du 15 juin au 15 septembre.

La pêche du bouquet (salicoque) peut se pratiquer du dernier samedi du mois de juin jusqu'au 31 janvier.



Quantités par personne et par marée : 10 homards, 10 tourteaux, 30 étrilles, 2 kg de crevettes grises, 2 kg de bouquets.

La consultation des documents complets est possible dans la cabine des maîtres-nageurs. Arrêté préfectoral du 21 juin 2016

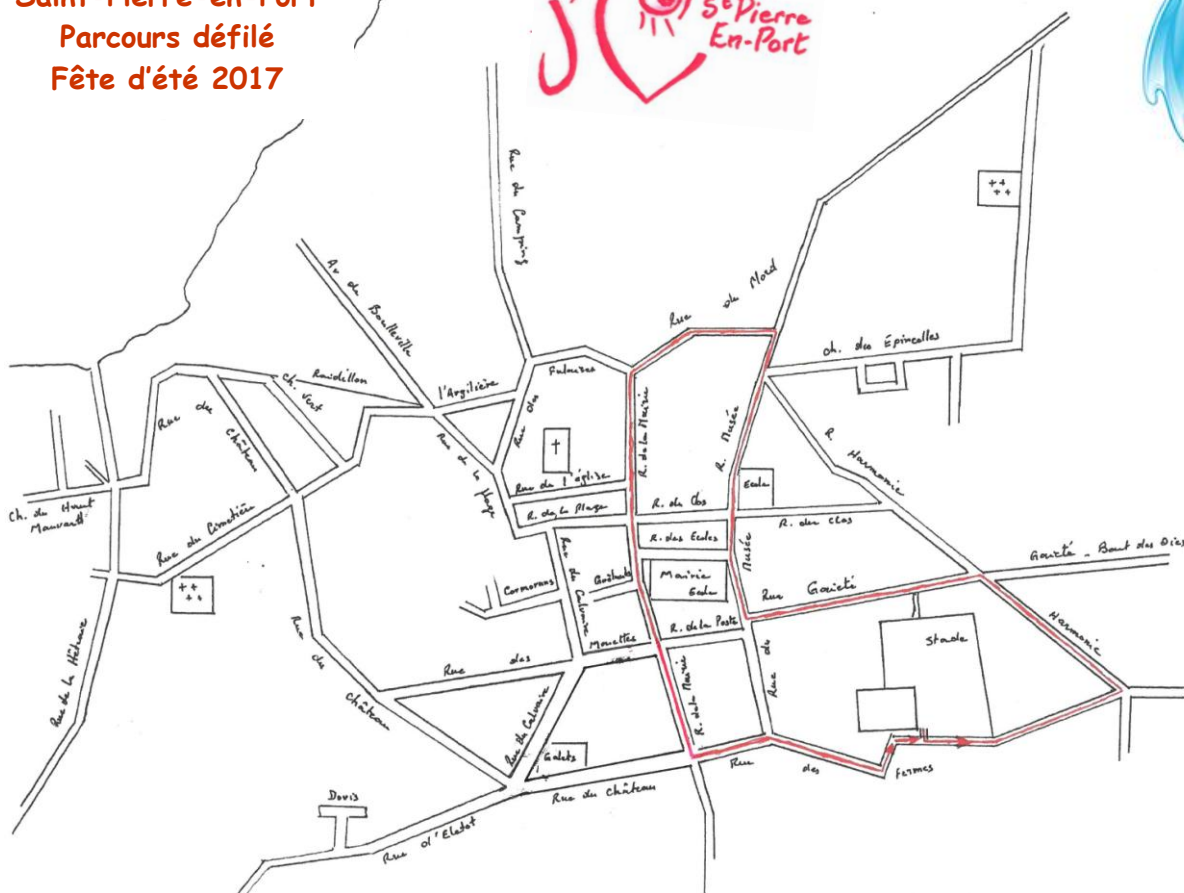
OYEZ, OYEZ, FETES D'ÉTÉ, FETES D'ÉTÉ !!!

Le 29 Juillet, Saint Pierre Animation et le Chaudron s'associent une nouvelle fois pour régaler les papilles des hôtes autour de quelques litres de moules et d'une belle plâtrée de frites. Il faut réserver sa place en mairie car y'a d'la demande....Le 30 juillet à partir de 14h, le grand défilé saint pierrais va courir dans les rues du village. Le sujet retenu pour décorer ses chars et ses costumes autour des 4 éléments, à savoir l'eau, l'air, le feu et la terre. A vos ciseaux et vos pinceaux. Évidemment, les Roussettes seront de la partie et nous réservent une drôle de surprise. Le final du défilé se tiendra sur le Stade Ph. Burel où la kermesse et ses nombreux stands attendront tout le monde pour se lancer des défis au chamboule-tout, à la Grenouille et à la Loterie. On pourra y boire un coup ou déguster une glace.

A vos costumes...



Saint-Pierre-en-Port Parcours défilé Fête d'été 2017



BAIGNADE SURVEILLÉE.

Saint-Pierre-en-Port Les Grandes-Dalles
Du 1er juillet au 27 août 2017 Du 8 juillet au 15

Tous les jours

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES.

Pour que les fêtes et manifestations soient réussies, il faut des bénévoles, qui ne comptent pas leur temps. Qu'ils soient remerciés pour leur assiduité et leur dévouement.



HORAIRES D'ÉTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME.

Du 1^{er} Juillet au 31 Août 2017

Le mardi : de 10h - 12h

Du mercredi au samedi : 10h - 12h et 15h - 18h30

Le dimanche 10h - 13h

